



Avertissement



MAÏS SUCRÉ

No 04 – 17 juin 2010

EN BREF :

Pyrale bivoltine (première génération)

- Les captures se poursuivent dans plusieurs régions.
- Observation de larves et de masses d'œufs.
- Dates de traitements maintenues.

Pyrale univoltine

- Premières captures de papillons.
- Dates de traitements pour les régions de Laval, des Basses-Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.

MAÏS SUCRÉ HÂTIF : PREMIÈRE GÉNÉRATION DE LA PYRALE BIVOLTINE

État de la situation

Les captures de papillons se poursuivent dans plusieurs régions du Québec. Le 14 juin, les premiers papillons ont été capturés dans la Capitale-Nationale (Île d'Orléans).

Encore cette semaine, des masses d'œufs et des larves ont été dépistées en Montérégie et dans les Basses-Laurentides. Les premières masses d'œufs et jeunes larves ont été observées dans du maïs sucré hâtif au Centre-du-Québec et en Mauricie.

Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont :

- Les champs de maïs cultivés sur paillis de plastique et/ou sous bâche.
- Les champs semés tôt en pleine terre (maïs sucré hâtif ou de mi-saison) qui ont maintenant atteint le stade 8 à 10 feuilles.

Dépistage et traitement

- **Régions de Laval, de Lanaudière, des Basses-Laurentides, de la Montérégie, de l'Estrie, de l'Outaouais, du Centre-du-Québec et de la Mauricie**

Visitez vos champs menacés à intervalles réguliers. Dépistez la présence des jeunes larves qui se nourrissent sur le feuillage et vérifiez si elles ont commencé à cibler les jeunes plants de trous minuscules.

Les dates de traitements suggérées dans l'avertissement **No 03** du 10 juin 2010 (www.agriresseau.qc.ca/Rap/documents/a03mai10.pdf) sont maintenues.

- **Les municipalités hâties des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches**

Le dépistage des champs et l'historique des infestations par la pyrale bivoltine devraient être pris en compte pour décider d'intervenir ou non. **Les premières pontes devraient débuter vers le 24 juin. Donc, à partir du 29 juin, visitez vos champs de maïs sucré hâtif à intervalles réguliers pour vérifier la présence de jeunes larves sur les plants de maïs.**

PYRALE DU MAÏS - RACE UNIVOLTINE

État de la situation

Les premiers papillons de la pyrale univoltine ont été capturés le 14 juin à L'Assomption (Lanaudière) et dans la région de Laval. Selon ces captures et le cumul des degrés-jours de croissance, la ponte devrait débuter vers le 24 juin dans les régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et des Basses-Laurentides. À partir du 29 juin, les premières masses d'œufs devraient éclore dans ces régions. Pour l'instant, nous ne disposons pas de données suffisantes pour proposer des dates de traitement dans les autres régions.

Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint le stade 6 feuilles et plus durant la ponte de la pyrale univoltine.

Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré (pour plus de détails sur cet essai, consultez le www.agriresseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf). Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débuter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8-10 feuilles.

Le tableau à la page suivante indique la fréquence et les dates des traitements recommandés. Le nombre de traitements dépend du développement des champs de maïs sucré au cours de la période de ponte des papillons. Par exemple, si un champ en Montérégie atteint le stade 6 feuilles le 29 juin, il est suggéré d'effectuer seulement deux traitements dans ce champ : le 4 juillet et le 11 juillet.



Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et des Basses-Laurentides (début de la ponte : autour du 24 juin 2010)

Champs de maïs qui ont atteint	Nombre et dates* de traitements
50 % de soies aux épis autour du 24 juin (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 24 juin	3 traitements : 29 juin, 6 juillet et 13 juillet
6 feuilles autour du 29 juin	2 traitements : 4 juillet et 11 juillet
6 feuilles autour du 4 juillet	1 traitement : 9 juillet

* Ces dates de traitement sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

DÉPISTAGE ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes.

Consultez le bulletin d'information [No 04](#) du 9 juin 2005 intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel » (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf).

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint le stade 4 à 6 feuilles.

Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est important de cibler les interventions contre les jeunes larves de la pyrale et de débuter les traitements quelques jours après les premières pontes.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 02](#) du 27 mai 2010 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseure – Maïs sucré
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.
Nicolet (Québec) J3T 1Y2
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446
Courriel : Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
5195, boulevard des Forges, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976
Courriel : Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Marilyn Boutin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – Maïs sucré – 17 juin 2010

